

Les 7 autres points

<p>Point 5 – Avez-vous une ou deux personnes au club chargée(s) de l'accueil ?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON NOM – Prénom : NOM – Prénom :</p>	<p>Personne(s) du club (entraîneur, dirigeant), ayant le sens de l'accueil et étant suffisamment disponible(s) pour prendre le temps de bien accueillir tout nouvel arrivant, en lui présentant le fonctionnement du club et en l'orientant vers une personne avec qui il pourrait jouer.</p>
<p>Point 6 – Proposez-vous des séances pour ces publics ?</p> <p><input type="checkbox"/> Baby-ping <input type="checkbox"/> Féminines <input type="checkbox"/> Loisir jeunes <input type="checkbox"/> Loisir adultes <input type="checkbox"/> Compétiteurs <input type="checkbox"/> Sport adapté ou handisport <input type="checkbox"/> Scolaires <input type="checkbox"/> Autre public (préciser)</p>	<p>A l'exception du baby-ping et des scolaires, il n'y a pas forcément d'obligation de mise en place de créneaux spécifiques pour ces publics.</p>
<p>Point 7 – Utilisez-vous les moyens de communication suivants ?</p> <p><input type="checkbox"/> Site internet Adresse : <input type="checkbox"/> Page Facebook Adresse : <input type="checkbox"/> Articles de presse Fréquence :</p>	
<p>Point 8 – Votre salle est-elle accueillante et adaptée à une pratique mixte et handisport ?</p> <p><input type="checkbox"/> Salle spécifique <input type="checkbox"/> Posters aux murs <input type="checkbox"/> Affichage infos du club <input type="checkbox"/> Vestiaires hommes + douches <input type="checkbox"/> Vestiaires femmes + douches <input type="checkbox"/> Salle accessible aux personnes à mobilité réduite <input type="checkbox"/> Douches et toilettes aux normes handicapés</p>	<p>Envoyer si possible par mail à l.louvel@laura-tt.fr une photo de la salle (prise de vue générale intérieure).</p>
<p>Point 9 – Organisez ou participez-vous des évènements promotionnels ?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Préciser le(s) type(s) d'évènement(s) :</p>	<p>Exemples d'évènements promotionnels : forum des associations, journée portes ouvertes, tournoi pour les non-licenciés, Premier Pas Pongiste, démonstration, action dans le cadre du Téléthon ou des Virades de l'Espoir...</p>
<p>Point 10 – Quel est votre pourcentage de licenciés jeunes ? (poussins à juniors)</p> <p><input type="checkbox"/> moins de 40% <input type="checkbox"/> de 40 à 49,99% <input type="checkbox"/> de 50 à 59,99% <input type="checkbox"/> 60% et plus</p>	<p>En dessous du seuil de 40% ce point ne pourra pas être validé, sauf en cas de mise en place d'actions(s) visant à augmenter le nombre de jeunes (à présenter sur un document annexe). Dans ce cas, validation provisoire durant 1 an, puis nouvelle évaluation quantitative. NB : prendre en compte les statistiques de la saison précédente ou de la saison en cours si cette fiche est remplie après le 1^{er} mars.</p>

Point 11 – Avez-vous envoyé des arbitres, des entraîneurs ou des dirigeants en formation durant la saison en cours ou la saison précédente ?

➤ **Formation d'arbitres**

NOM Prénom	Grade

➤ **Formation d'Entraîneurs**

NOM Prénom	Diplôme
NOM Prénom	Diplôme
NOM Prénom	Diplôme

➤ **Formation de dirigeants**

NOM Prénom
Formation suivie :
NOM Prénom
Formation suivie :

Abréviations à utiliser :

➤ pour les grades d'arbitres :

AC : Arbitre de club
AR : Arbitre Régional
AN : Arbitre National
JA1 : Juge-Arbitre 1^{er} degré
JA2 : Juge-Arbitre 2^e degré
JA3 : Juge-Arbitre 3^e degré
JAN : Juge-Arbitre National

➤ pour les diplômes d'entraîneur :

AF : Animateur Fédéral
EF : Entraîneur Fédéral
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

Pour obtenir le diplôme « LABEL ACCUEIL », le club devra obligatoirement obtenir au moins 7 points sur 11, sachant que les 4 premiers critères sont obligatoires. La validation des différents points sera laissée à l'appréciation du responsable « Labels Accueil ».

En plus du diplôme, les clubs validés recevront un kit de communication de la FFTT.

La durée de validité du diplôme est de 4 ans.

Cette fiche de positionnement est à retourner avec le document d'accueil de présentation du club et éventuellement la photo de la salle et des documents annexes (actions mises en place visant à augmenter le nombre de féminines et/ou de jeunes si le seuil minimum n'est pas atteint), soit par courrier postal à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis de Table, 1 rue Colonel Chambonnet – Bâtiment B – 69500 BRON, soit par mail à l.louvel@laura-tt.fr